



Protocole de reprise du programme

« Je cours pour ma forme »

Les 6 règles d'or à respecter impérativement

- Le maintien des règles d'hygiène élémentaires (lavage de main, ne pas faire la bise, ne pas serrer les mains...);
- Le maintien des précautions d'usage vis-à-vis des personnes des groupes à risques ;
- Le maintien des distances sociales sauf avec les personnes habitant sous le même toit, les enfants de moins de 12 ans entre eux, ou les personnes faisant partie de la même « bulle élargie ». Si ce n'est pas possible, le port du masque est obligatoire ;
- La bulle sociale passe à 5 personnes, toujours les mêmes, et ce, pour un foyer tout entier et non plus par personne. Les enfants de moins de 12 ans ne comptent pas dans ces 5 personnes. Ces 5 personnes sont des gens en plus du foyer avec qui des contacts rapprochés ont lieu, c'est-à-dire des contacts pendant lesquels les distances de sécurité ne sont pas toujours assurées ;
- Les rassemblements non-encadrés comme les réunions de famille ou entre amis seront limitées à un maximum de 10 personnes (enfant de moins de 12 ans non-compris) dans le respect des règles sanitaires pour les personnes ne faisant pas partie de la bulle sociale.

Taille des groupes et tracing

- Les groupes sportifs ne peuvent être composés de plus de 50 personnes ;
- Les vestiaires ne sont pas partagés entre différents groupes ;
- Les moniteurs de la Régie Sportive tiennent à disposition un registre précis des présences des groupes sportifs, qu'il communique urgemment sur demande du centre sportif en cas de suivi du tracing, avec le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone de contact des personnes durant 14 jours.

Arrivée des groupes

- Les sportives et sportifs se rendant dans les centres sportifs doivent **porter le masque** si les élèves ont **plus de 12 ans**, et ce dès l'entrée dans l'enceinte du parking de l'Andenne Arena ;
- Les sportives et sportifs désinfectent leurs mains au distributeur prévu à cet effet se trouvant à l'entrée du centre sportif ;
- Les sportives et sportifs évitent, autant que possible, même en cas de mauvais temps, de rester dans le hall d'entrée dans l'attente de leur entraînement sportif. Les moniteurs privilégient les déplacements groupés de personnes ;
- Dans la mesure du possible, la non-utilisation des vestiaires est recommandée.






!! Attention !!

Si le(s) responsable(s)/moniteur(s)/entraîneur(s) ne participe(-nt) pas activement à l'activité sportive, le port du masque est obligatoire.

Cafétéria

- L'accès à la cafétéria est permis selon les règles en vigueur dans l'horeca. L'Andenne Arena, les complexes de Seilles et de Vezin étant des établissements « monopersonnels » au niveau de la cafétéria, les commandes sont réalisées au bar.

Consignes spécifiques à la reprise du programme « Je cours pour ma forme » :

-  Le port du masque, en dehors de la pratique sportive active, est obligatoire sur tout le site de l'Andenne Arena.
-  Il est demandé à chaque participant d'être ponctuel (arrivée ni trop tôt, ni trop tard).
-  Il est demandé de respecter au maximum les distanciations sociales lors de l'attente du début de l'entraînement.
-  La distanciation sociale est de 1.5m à l'arrêt et de 5m durant l'effort.
-  Les lieux de rendez-vous seront différents selon les groupes, **même lors du 1^{er} entraînement, le jeudi 10 septembre prochain** :
 - 0-5km : fond de la piste, près du bâtiment d'athlétisme, avec Alessandro
 - 5-10km : tables et bancs brasseur, au pied de la cafétéria, avec Denis
 - 10-15km : dans le petit parc qui se situe rue docteur Melin, avec Logan